

[Accueil](#) | [Formation & Carrière](#) | AVS: la retraite échelonnée séduit deux tiers des Suisses

Financement de l'AVS

Deux tiers des Suisses veulent que les diplômés travaillent plus longtemps

Après l'échec cuisant de 2024, Berne n'ose plus toucher à l'âge de référence. Pourtant, selon un sondage de l'institut Sotomo, une majorité de la population serait prête à faire travailler les diplômés universitaires plus longtemps pour financer l'AVS.



Barnabé Fournier

Publié aujourd'hui à 07h00



Les personnes choisissant une formation académique seraient appelées à travailler quelques années supplémentaires.

Marvin Ancian/20Min

Écoutez cet article:



00:00 / 05:45

1X

[BotTalk](#)

La Suisse a voulu sa 13^e rente AVS – il faut désormais en assurer le financement. Parmi [les mesures présentées en mai 2025 par la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider](#) dans le cadre de la réforme AVS 2030, on retrouve les classiques hausses de TVA et de cotisations salariales. Mais aussi, plus inattendu, des incitations à prolonger l'activité professionnelle au-delà de l'âge légal de la retraite. [Le 26 novembre](#), le gouvernement a même été plus loin en intégrant à ses nouvelles lignes directrices des mesures pour limiter les retraites anticipées. [Le 1er décembre](#), le Conseil national lui a emboîté le pas en approuvant deux motions dans le même esprit.

Qu'il s'agisse de la carotte ou du bâton, à Berne, une large majorité s'accorde donc sur la nécessité d'encourager les seniors à travailler plus longtemps. Personne n'ose, en revanche, toucher à l'âge de référence. L'écrasant rejet, en mars 2024, de l'initiative pour une retraite à 66 ans (75% de non), est venu rappeler que la population ne voulait pas en entendre parler – du moins, pas sous cette forme. Car selon [un récent sondage de l'institut Sotomo](#) (Prévoyance pour la vie), largement passé sous les radars, une autre manière de repenser la fin de carrière pourrait, elle, convaincre une majorité de Suisses: la retraite échelonnée.

Large soutien

Le principe est simple: adapter l'âge de référence aux parcours professionnels individuels. Les personnes ayant commencé leur carrière très tôt pourraient, dans certains cas, partir à la retraite avant 65 ans. À l'inverse, celles ayant bénéficié d'une formation académique seraient appelées à travailler quelques années supplémentaires. Selon l'étude, commandée par PensExpert, deux tiers de la population se montrent favorables à un tel modèle. L'adhésion dépasse même les clivages politiques. Et, fait notable, séduit aussi bien ceux qui profiteraient d'une baisse de l'âge de référence que ceux qui le verraient augmenter – 69% des universitaires approuvent ainsi l'idée.

Ces résultats renforcent Michael Hermann, directeur de l'institut Sotomo, dans l'idée que l'échelonnement pourrait réussir là où d'autres réformes ont échoué. «La seule manière de faire accepter une augmentation de l'âge de référence est qu'elle ne concerne qu'une minorité, affirme-t-il. C'était le cas lors du relèvement de l'âge de la retraite des femmes (*ndlr: les femmes déjà retraitées n'étaient pas touchées*).» Et d'ajouter: «Cette proposition présente l'autre avantage d'être perçue comme plus équitable. Il serait logique que les universitaires, qui bénéficient de formations largement subventionnées et entrent plus tard sur le marché du travail, contribuent davantage en retour à la société.» De manière générale, selon le politologue, beaucoup de ceux qui n'ont pas suivi d'études considèrent la voie académique comme privilégiée. «Et ceux qui seraient concernés par cette hausse ne trouveraient pas

catastrophique de devoir travailler plus longtemps», ajoute-t-il. Dans une question subsidiaire, l'institut a examiné la volonté de poursuivre une activité au-delà de 65 ans. Le résultat est frappant: deux tiers des diplômés du tertiaire se disent prêts à le faire, contre seulement 43% des personnes issues de la voie professionnelle.

Chemin rocailleux

Le concept n'a pas encore été véritablement testé sur la scène politique. [La proposition du Centre Patronal](#), présentée en février 2025, est probablement celle qui s'en rapproche le plus. Celle-ci souhaite remplacer l'âge de référence par un nombre d'années de cotisation, en l'occurrence 44 ans – une méthode à leurs yeux plus équitable pour ceux qui commencent tôt leur vie professionnelle. Mais une méthode critiquée quant à son applicabilité. Que faire des personnes qui n'ont pas cotisé pendant un certain temps faute d'emploi ou pour s'occuper de leurs enfants? «La retraite échelonnée contourne ces interrogations», réagit Michael Hermann. Il s'agirait simplement d'ajouter deux années de travail supplémentaires à l'ensemble des diplômés universitaires, et de laisser les partenaires sociaux s'accorder sur une éventuelle baisse de l'âge de référence pour les autres.

Côté patronat, si la mesure est globalement bien accueillie, les discussions se concentrent – là aussi – sur les cas particuliers. «Que fait-on avec un apprenti qui s'inscrit dans une école professionnelle puis termine avec un PhD», interroge Barbara Zimmermann-Gerster, responsable du secteur politique sociale de l'Union patronale suisse. Tout en précisant qu'une réforme de l'âge de la retraite demeure, malgré l'échec de l'année passée, tout à fait envisageable. «Lors de la votation sur l'initiative des Jeunes PLR, la population ne connaissait pas encore le coût de la 13e rente ni la manière dont elle serait financée. J'imagine que bien davantage de personnes auraient accepté cette hausse si elles en avaient eu conscience.»

Côté syndical, sans surprise, l'opposition est catégorique. «Premièrement parce que la population a clairement rejeté l'idée d'une hausse de l'âge de référence. Deuxièmement parce qu'augmenter les années passées dans le monde professionnel reviendrait à mécon-

naitre l'épuisement professionnel grandissant de nombreux travailleurs. Troisièmement parce qu'une telle mesure n'est pas nécessaire pour les finances de l'AVS – à condition que le Parlement valide le financement de la 13e rente», affirme Jonas Eggmann, secrétaire central de l'Union syndicale suisse dans le domaine des assurances sociales. Ainsi, malgré les résultats encourageants du sondage et les signaux positifs venus de Berne, le chemin de la retraite échelonnée promet d'être encore long. D'autant plus que, «contrairement à la population en général, au parlement et au gouvernement, les universitaires sont majoritaires», rappelle Michael Hermann.

NEWSLETTER**«Le meilleur de l'actu économique»**

Vous souhaitez rester connecté aux tendances de l'économie suisse et mondiale, suivre les femmes et les hommes qui inventent le monde de demain et mieux comprendre les enjeux de ces questions? Inscrivez-vous à notre newsletter dès maintenant.

[Autres newsletters](#)

Inscrit

Barnabé Fournier a rejoint la rédaction du magazine Bilan en septembre 2024, à la sortie de son Master en journalisme de l'Université de Neuchâtel. Auparavant, il étudie les sciences politiques à l'Université de Lausanne. Il couvre volontiers le tourisme, la politique économique et les enjeux relatifs à la vie en entreprise. [Plus d'infos](#)

✕ @BarnabeFournier

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)